



Assemblée générale

Distr. générale
16 juillet 2019
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session

Point 25 b) de la liste préliminaire*

**Développement social : développement social,
y compris les questions relatives à la situation sociale
dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées,
aux personnes handicapées et à la famille**

Politiques et programmes mobilisant les jeunes

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Soumis en application de la résolution [72/146](#) de l'Assemblée générale, le présent rapport donne un aperçu des progrès réalisés dans la mise en œuvre de ladite résolution, l'accent étant mis sur trois volets, à savoir : l'emploi et l'entrepreneuriat ; la santé et le bien-être ; la lutte contre les inégalités et la marginalisation. Il a été établi à partir des contributions fournies par les États Membres et les organismes des Nations Unies compétents. Il s'achève sur des recommandations clefs à l'intention de l'Assemblée générale.

* [A/74/50](#).



I. Introduction

1. Dans sa résolution [72/146](#) sur les politiques et programmes mobilisant les jeunes, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa soixante-quatorzième session un rapport sur l'application de ladite résolution, qui devrait être établi en concertation avec les États Membres, les institutions spécialisées, fonds et programmes concernés et les commissions régionales, compte tenu des activités menées par le système des Nations Unies. En réponse à cette demande, le Secrétariat a consulté les organismes compétents et reçu des réponses de 26 États Membres¹ et de 18 organismes des Nations Unies² membres du Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes.

2. La section II du présent rapport aborde plus particulièrement trois volets en rapport avec les jeunes dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030, à savoir : a) l'emploi et l'entrepreneuriat ; b) la santé et le bien-être ; et c) la lutte contre les inégalités et la marginalisation. Ces thèmes, qui se rattachent à la fois au Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà et à la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse, sont étroitement liés. Pour chacune d'eux, le rapport donne un aperçu de la situation actuelle à l'échelle mondiale, suivi d'un résumé des efforts déployés par les États Membres face aux problèmes en question. Il met également en avant les solutions novatrices ou les bonnes pratiques qui ont pu être recensées. La section III est consacrée aux activités et initiatives menées par les organismes des Nations Unies pour traiter ces questions et d'autres aspects de la résolution.

3. La section IV contient une série de recommandations élaborées à partir du contenu du présent rapport.

¹ Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bosnie-Herzégovine, Burkina Faso, Cambodge, Canada, Costa Rica, Équateur, El Salvador, Ghana, Grèce, Israël, Italie, Liban, Maurice, Mexique, Maroc, Népal, Niger, Pérou, Turquie, Turkménistan et Ukraine.

² Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) ; Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL) ; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ; Organisation internationale du Travail (OIT) ; Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) ; Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies ; Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ; Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) ; Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat ; Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ; Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) ; Commission économique pour l'Afrique (CEA) ; Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ; Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) ; Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) ; Volontaires des Nations Unies (VNU) ; Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé ; Organisation mondiale de la Santé (OMS).

II. Exposé thématique

A. Emploi et entrepreneuriat des jeunes³

Aperçu général

4. Les jeunes continuent d'avoir du mal à se faire une place sur le marché du travail et sont donc exposés à un risque accru d'exclusion socioéconomique.

5. D'après l'Organisation internationale du Travail (OIT), la baisse du chômage constatée n'est pas allée de pair avec une amélioration de la qualité des emplois. De même, les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de développement durable n° 8 ont été plus lents que prévu, ce qui rend sa mise en œuvre irréaliste dans de nombreux pays et crée de grandes disparités intra- et interétatiques.

6. Les jeunes (15-24 ans) éprouvent encore et toujours beaucoup de difficultés pour trouver du travail. En effet, avec un taux de chômage mondial de 11,8 %, le risque qu'ils courent de se retrouver sans emploi en 2019 est trois fois et demie plus important que celui que courent les adultes. La proportion globale de jeunes qui ne sont ni étudiants, ni employés, ni stagiaires n'a diminué que de 2 % entre 2005 et 2018, et s'établit actuellement à plus de 20 %. Il est urgent de redoubler d'efforts pour réduire ce taux si l'on veut atteindre l'objectif de développement durable n° 8.

7. En outre, les jeunes sont surreprésentés dans le secteur non structuré de l'économie, qui ne leur offre que rarement une protection sociale et est associé à des conditions de travail précaires et dangereuses. En 2018, plus d'un jeune travailleur sur trois dans les pays à revenu faible ou intermédiaire vivait dans une situation de pauvreté extrême ou modérée – une proportion beaucoup plus élevée que celle observée parmi les travailleurs adultes.

8. Compte tenu des perspectives actuelles qui prévoient un ralentissement de la croissance mondiale, il est à craindre que l'écart entre l'emploi des jeunes et celui des adultes prenne plus de temps encore qu'on ne le pensait initialement pour se résorber.

9. Les effets des changements climatiques sur le monde du travail sont source de préoccupations pour les jeunes mais leur ouvrent aussi des possibilités nouvelles.

³ Les informations que contient la présente section sont tirées des sources suivantes : OIT, *Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances 2018*, consultable à l'adresse https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---/wcms_631465.pdf ; OIT, *Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances 2018*, consultable à l'adresse https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---/---publ/.../wcms_670567.pdf. Département des affaires économiques et sociales, « World economic situation and prospects, April 2019 briefing, N° 125 », consultable en anglais à l'adresse www.un.org/development/desa/dpad/publication/world-economic-situation-and-prospects-april-2019-briefing-no-125/ ; Nations Unies, « Green economy could create 24 million new jobs », consultable en anglais à l'adresse www.un.org/sustainabledevelopment/blog/2019/04/green-economy-could-create-24-million-new-jobs/ ; Karen Mcconnell Brooks *et al.*, *Youth Employment in Sub-Saharan Africa* (Washington, Banque mondiale, 2014) ; Commission mondiale sur l'avenir du travail, « Travailler pour bâtir un avenir meilleur » (Genève, OIT, 2019) ; Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et secrétariat du Commonwealth, « Policy Guide on Youth Entrepreneurship » ; A/71/210 ; Département des affaires économiques et sociales, « Expert Group meeting : youth social entrepreneurship and the 2030 Agenda », consultable en anglais à l'adresse www.un.org/development/desa/youth/expert-group-meeting-youth-social-entrepreneurship-and-the-2030-agenda.html ; OIT, *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2015 : Accroître les investissements dans l'emploi décent pour les jeunes* (Genève, 2015). OIT, *Outils pour des apprentissages de qualité - Vol. 1 : Guide de l'OIT à l'intention des décideurs politiques* (Genève, 2017) ; OIT, *Panorama des systèmes et questions d'apprentissage : Contribution de l'OIT au Groupe de Travail du G20 sur l'emploi* (Genève, 2012).

D'un côté, les jeunes sont surreprésentés dans les emplois non durables ou écologiquement dommageables qui disparaîtront lors de la transition vers une économie verte, ainsi que dans les emplois saisonniers que proposent des secteurs touchés par les changements climatiques. De l'autre, l'OIT estime que jusqu'à 24 millions d'emplois pourraient être créés d'ici à 2030 dans l'économie verte. La croissance verte pourrait donc être l'occasion de s'attaquer au problème que pose l'emploi des jeunes tout en préservant l'environnement et en améliorant la résilience aux changements climatiques.

10. La quatrième révolution industrielle porte en elle de multiples possibilités de créations d'emplois décents pour les jeunes. Cependant, si les perspectives qu'elle ouvre ne profitent pas au plus grand nombre et ne sont pas exploitées de manière stratégique, les groupes vulnérables, dont font partie les jeunes, risquent d'être plus encore pénalisés.

11. De plus en plus d'employeurs ont recours à des technologies complexes ; faute de pouvoir suivre les cours et la formation nécessaires pour les utiliser, les jeunes marginalisés, notamment les jeunes handicapés, les jeunes migrants, les jeunes ruraux et les jeunes femmes, risquent d'être laissés pour compte. On suppose parfois à tort que tous les jeunes sont des natifs du numérique et qu'ils ont donc les compétences requises pour entrer dans le nouveau monde des technologies de pointe et de l'intelligence artificielle. Il faut leur offrir une éducation et une formation adaptées pour éviter que la fracture numérique ne s'aggrave. Ces risques touchent particulièrement les jeunes femmes, qui sont nettement moins représentées que les jeunes hommes dans les filières et les emplois liés aux sciences, à la technologie, à l'ingénierie et aux mathématiques.

12. Dans certains pays, le chômage des jeunes augmente parallèlement à leur niveau d'études, faute d'offres d'emploi exigeant un degré d'instruction élevé. Dans ce contexte, le nombre croissant de jeunes hautement qualifiés qui se retrouvent au chômage accentue les pressions migratoires, ce qui contribue à appauvrir le réservoir de ressources humaines à même d'exploiter les possibilités que laisse entrevoir la quatrième révolution industrielle.

13. L'entrepreneuriat est une voie qu'un nombre croissant de jeunes empruntent pour contribuer à leur épanouissement personnel ainsi qu'à celui de leur communauté, et qui pourrait également constituer une réponse parmi les multiples mesures susceptibles de lutter contre le chômage des jeunes. Il faut se garder, cela étant, d'y voir une solution miracle à ce problème, car ce n'est pas aux seuls jeunes qu'il incombe de créer leurs propres emplois, surtout lorsqu'il existe d'énormes pénuries de compétences ou que l'économie n'est pas gérée efficacement. En outre, une bonne partie des jeunes ne se tournent vers le travail indépendant ou l'entrepreneuriat qu'en dernier recours.

14. L'amélioration de l'accès à l'Internet facilite l'entrepreneuriat virtuel et contribue à atténuer certains risques que comporte le fait d'être un jeune entrepreneur, notamment en limitant l'investissement initial nécessaire ou en permettant de franchir plus facilement les frontières géographiques. Néanmoins, les inégalités régionales en termes de desserte numérique et de compétences en la matière entravent clairement la liberté des jeunes de choisir l'entrepreneuriat et compromettent leurs chances de succès.

15. Les jeunes sont de plus en plus nombreux à voir dans l'entrepreneuriat un moyen de contribuer au Programme 2030. En effet, l'entrepreneuriat social, dont le but est d'avoir une incidence sur la société, fait l'objet d'une attention croissante partout dans le monde et pourrait venir compléter les stratégies et interventions visant à combattre le chômage et la pauvreté. Il permet également aux jeunes entrepreneurs sociaux

d'être des agents de changement, sans pour autant ignorer les risques associés à ce type d'activités.

16. L'entrepreneuriat, en particulier l'entrepreneuriat social, comporte son lot de difficultés et est loin d'être un remède universel au chômage des jeunes. C'est là l'une des principales conclusions qu'ont tirée les participants à la réunion du Groupe d'experts sur l'entrepreneuriat social des jeunes et le Programme 2030, organisée par le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat en préparation de son prochain rapport mondial sur la jeunesse consacré à cette question. Le Groupe d'experts a également constaté que les jeunes entrepreneurs avaient souvent besoin d'un soutien adapté pour lancer leur entreprise et la transformer en une source viable de revenus et de changement social.

17. Quelle que soit la voie qu'ils choisissent de suivre, les jeunes ont souvent du mal à entrer dans la vie active, et nombre d'entre eux finissent laissés pour compte. Des études montrent que, lorsque les jeunes ne parviennent pas à négocier efficacement cette transition (par exemple, quand ils se retrouvent au chômage), leur rémunération future et leur avenir en termes de perspectives d'emploi s'en ressentent durablement, et les risques d'exclusion sociale à long terme sont plus grands. Si l'énorme potentiel des jeunes sur le marché du travail n'est pas exploité, c'est l'ensemble de la société qui, plus tard, pourrait bien en subir les conséquences.

18. Compte tenu des préoccupations croissantes que suscitent le chômage des jeunes, la rapidité des évolutions technologiques et la nécessité de garantir un environnement durable, le secteur de l'éducation et de la formation technologiques et professionnelles pourrait faciliter l'entrée des jeunes dans la vie active à l'issue de leurs études et faire ainsi œuvre utile pour favoriser une croissance économique durable et inclusive.

19. Des stages professionnels de qualité peuvent également aider les jeunes à réussir le passage de l'école au monde du travail. En effet, ces stages renforcent leurs capacités d'insertion professionnelle en leur permettant d'acquérir des compétences utiles, de s'épanouir sur le plan personnel et de se doter de qualifications reconnues. Pour élaborer un système d'apprentissage efficace et correctement régulé, il faut toutefois pouvoir s'appuyer sur un dialogue bien coordonné entre plusieurs partenaires, sur un cadre institutionnel solide et sur un vaste ensemble de données.

20. Des progrès doivent être faits pour promouvoir l'emploi des jeunes si l'on veut permettre à la communauté internationale de réaliser l'objectif de développement durable n° 8 et stimuler une croissance économique universelle, inclusive et durable.

Initiatives prises par les États Membres

21. De nombreux États Membres traitent la question de l'emploi des jeunes dans le cadre de politiques globales. L'Azerbaïdjan et le Maroc ont mis en place des stratégies élargies en faveur de l'emploi des jeunes, et le Mexique aide les jeunes à accéder à des débouchés économiques grâce à un large éventail de mesures, notamment dans les domaines de la formation, de l'investissement et des réseaux de collaboration et de solidarité, et par des actions visant à améliorer la complémentarité entre les pouvoirs publics et la société.

22. Les États Membres s'attachent à tisser des liens entre l'apprentissage, la formation et les débouchés sectoriels. Le Burkina Faso mène toute une série d'initiatives en faveur de l'emploi des jeunes, notamment un projet visant à aider les jeunes à obtenir leur permis de conduire et à accéder ainsi à des possibilités d'emploi dans le secteur des transports, en pleine expansion. L'Équateur encourage les jeunes inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur à faire des stages dans les secteurs privé et public pour acquérir une expérience professionnelle et accroître leur

employabilité. Le Niger offre également des possibilités d'apprentissage aux jeunes dans des secteurs prometteurs et des entreprises florissantes.

23. Plusieurs États Membres ont décidé de dégager des ressources spécifiquement destinées à aider les jeunes à entrer dans la vie active. Ainsi, l'Australie et l'Ukraine ont lancé des programmes qui cherchent à stimuler les synergies entre le secteur de l'éducation et le marché du travail. L'Australie s'est dotée d'un cadre dont le but est de proposer divers programmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels aux élèves de l'enseignement secondaire. Ce cadre permet d'intégrer en douceur l'enseignement et la formation techniques et professionnels dans l'enseignement secondaire et de faire en sorte que ces options soient perçues comme des choix de carrière acceptables. Il prévoit également un soutien spécial pour les étudiants aborigènes et insulaires du détroit de Torres qui cherchent à entrer dans la vie active.

24. Le Canada aide les jeunes en situation de vulnérabilité à acquérir les compétences nécessaires pour trouver du travail ou reprendre des études. Ce même pays a également lancé un programme visant à faciliter la transition des jeunes autochtones de l'école à la vie active. Le Pérou a pour sa part élaboré un projet visant à mieux préparer les élèves, durant leur dernière année d'études universitaires, à l'entrée sur le marché du travail.

25. Les États Membres accordent par ailleurs une plus grande attention aux domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques. Bahreïn encourage ainsi les jeunes à se tourner vers ces matières dans le cadre de divers ateliers, forums et concours organisés à leur intention. Le Canada a mis en place un programme de soutien aux organismes qui proposent des formations numériques aux jeunes. Il a également lancé une initiative visant à promouvoir les filières professionnelles précitées auprès des jeunes qui y sont traditionnellement sous-représentés. Israël a mis sur pied un programme national qui encourage les jeunes, en particulier les jeunes femmes, à étudier les mathématiques au plus haut niveau.

26. L'entrepreneuriat des jeunes fait lui aussi l'objet d'une attention accrue. Des États Membres (Bahreïn, le Burkina Faso, le Cambodge, El Salvador, le Ghana, Maurice, le Maroc, le Népal et le Niger) soutiennent les jeunes entrepreneurs par différentes mesures qui touchent à la formation, au financement, au réseautage, à l'incubation et à l'accès aux marchés. Certains (le Maroc et le Niger) ont également des programmes entièrement consacrés à la promotion de l'entrepreneuriat féminin, notamment auprès des jeunes femmes. Bahreïn soutient les jeunes entrepreneurs qui mettent en avant les produits artisanaux. Le Niger passe en revue ses politiques dans l'intention de les améliorer et de faire en sorte que les jeunes, en particulier les jeunes femmes, bénéficient d'un soutien adéquat pour créer et gérer une entreprise.

27. Le Ghana déploie un certain nombre de mesures telles que l'octroi d'allègements fiscaux d'une durée de trois à cinq ans aux start-ups et l'attribution de 30 % des marchés publics aux entreprises détenues par des jeunes, des femmes et des personnes handicapées. L'Italie a quant à elle décidé de faire bénéficier les employeurs qui embauchent des jeunes âgés de moins de 35 ans d'une importante déduction fiscale sur les salaires.

28. Certains États Membres (l'Argentine, le Canada, le Costa Rica, l'Équateur, le Ghana, l'Italie, le Maroc et le Turkménistan) ont lancé des initiatives visant à soutenir les jeunes en situation vulnérable qui cherchent un emploi ou envisagent d'abandonner leurs études. Ces initiatives s'adressent notamment aux jeunes ruraux, aux jeunes handicapés, aux jeunes femmes et aux jeunes autochtones. Le Cambodge met en place un projet principalement axé sur les jeunes, dont le but est de promouvoir

leur sécurité au travail et prévenir leur exploitation ; le Canada mène pour sa part une initiative consistant à créer des emplois verts pour les jeunes et à offrir des possibilités d'emploi dans le secteur du patrimoine.

29. Les États Membres s'efforcent de remédier au manque de données sur l'emploi des jeunes. Le Liban a ainsi entrepris d'améliorer sa collecte de données sur les jeunes à la recherche d'un emploi. L'Italie œuvre actuellement à la création d'une base de données centralisée qui permettra de mettre en correspondance les offres et demandes d'emploi sur le marché du travail pour ceux qui n'ont pas de travail, y compris les jeunes. De même, le Turkménistan s'efforce de soutenir l'emploi des jeunes diplômés en réformant ses méthodes de collecte et d'analyse de données.

Initiatives prises par les organismes des Nations Unies

30. Les organismes des Nations Unies ont pris des mesures pour promouvoir l'emploi des jeunes. En novembre 2018, à Dakar, dans le cadre de l'Initiative mondiale pour l'emploi décent des jeunes, l'OIT, le Centre du commerce international, le Fonds d'équipement des Nations Unies, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) ont organisé un forum consacré à l'emploi et à l'entrepreneuriat des jeunes. L'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), l'Union internationale des télécommunications et le Gouvernement danois déploient une initiative baptisée African Girls Can Code (2018-2022), qui a pour but de susciter un intérêt professionnel pour les technologies de l'information et des communications. En 2018, le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) s'est associé au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et au Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) pour mobiliser 116 jeunes volontaires au Brésil, en Colombie, au Guatemala, en Inde, au Nigeria et en Serbie.

31. Plusieurs organismes des Nations Unies s'efforcent d'améliorer les compétences techniques, professionnelles et entrepreneuriales des jeunes. Génération sans limites, une initiative multilatérale et multidimensionnelle qui cherche à aider les jeunes à acquérir les compétences nécessaires pour trouver un emploi, a pris de l'ampleur grâce à un investissement d'un milliard de dollars de la Banque mondiale. Dirigé par la CNUCED et Alibaba Business School, le eFounders Fellowship Programme offre des bourses à 1 000 entrepreneurs numériques originaires de pays en développement. Dans le cadre de son Approche pays intégrée, la FAO s'est associée au Gouvernement guatémaltèque pour mettre sur pied une plateforme numérique destinée aux jeunes agriculteurs ruraux.

32. Dans la région Asie-Pacifique, le PNUD copilote, aux côtés de la Citi Foundation, le programme Youth Co:Lab qui appuie des projets sociaux d'innovation et d'entrepreneuriat dirigés par des jeunes dans l'optique de réaliser les objectifs de développement durable, tout en encourageant le rôle des jeunes dans leur propre épanouissement social et économique.

B. Santé et bien-être⁴

Aperçu général

33. Malgré les progrès réalisés par de nombreux pays dans la mise en place d'une couverture médicale universelle d'ici à 2030, il demeure difficile pour les jeunes d'accéder à des services de santé adaptés à leurs besoins. Les services de santé destinés aux jeunes, tels que ceux axés sur la santé en matière de sexualité et de procréation ou la santé mentale, restent très différents selon les pays. Certains groupes de jeunes, notamment les jeunes LGBT, ont plus de mal encore à bénéficier des services de santé.

34. Pour de nombreux jeunes dans le monde entier, l'adolescence, et les changements biologiques qui l'accompagnent, sont synonymes de nouvelles vulnérabilités qui touchent à la santé physique et à la santé mentale, et qui se situent aussi à la croisée de l'une et de l'autre. On citera à cet égard l'exposition à des produits nocifs tels que le tabac, l'alcool et d'autres substances, la violence (y compris les homicides) et les traumatismes dus à un accident de la circulation, qui continuent d'être la première cause de décès chez les enfants et les jeunes adultes (population âgée de 5 à 29 ans). D'après l'OMS, chaque année dans le monde, 200 000 homicides sont commis contre des jeunes âgés de 10 à 29 ans, ce qui représente 43 % du nombre annuel total d'homicides. Il s'agit de la quatrième cause de décès la plus fréquente parmi les personnes âgées de 10 à 29 ans, et l'on notera au passage que 83 % de ces homicides sont commis par des hommes.

35. Une étude portant sur 40 pays en développement a révélé qu'en moyenne, 42 % des jeunes hommes et 37 % des jeunes femmes étaient exposés à des actes d'intimidation pendant leur jeunesse. Un lien a été établi entre ces brimades et le suicide chez les jeunes, certaines catégories d'entre eux risquant plus particulièrement d'en être la cible, avec bien souvent de graves conséquences. Aux États-Unis, on a

⁴ Les informations que contient la présente section sont tirées des sources suivantes : OMS, « Adolescents : risques sanitaires et solutions », consultable à l'adresse <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/adolescents-health-risks-and-solutions> ; A/HRC/29/23 ; OMS, « Accidents de la route », consultable à l'adresse <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/road-traffic-injuries> ; OMS, « La violence chez les jeunes », consultable à l'adresse <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/youth-violence> ; Brian S. Mustanski, Robert Garofalo et Erin M. Emerson, « Mental health disorders, psychological distress, and suicidality in a diverse sample of lesbian, gay, bisexual, and transgender youths », *American Journal of Public Health*, vol. 100, n° 12 (2010) ; Département de la santé et des services sociaux, « Sexual identity, sex of sexual contacts, and health risk behaviors among students in grades 9-12 – United States and selected sites, 2015 », *Morbidity and Mortality Weekly Reports Surveillance Summaries*, vol. 65, n° 9 (août 2016) ; OMS, « Coming of age: adolescent health », consultable en anglais à l'adresse www.who.int/health-topics/adolescents/coming-of-age-adolescent-health ; Département des affaires économiques et sociales, « Mental health matters: social inclusion of youth with mental health conditions », 2014 ; Global Burden of Disease 2017 Disease and Injury Incidence and Prevalence Collaborators, « Global, regional, and national incidence, prevalence, and years lived with disability for 354 diseases and injuries for 195 countries and territories, 1990-2017: a systematic analysis for the Global Burden of Disease Study 2017 », *The Lancet*, vol. 392, n° 10159 (Londres : novembre 2018) ; J. Arcelus *et al.*, « Mortality rates in patients with anorexia nervosa and other eating disorders: a meta-analysis of 36 studies », *Archives of General Psychiatry*, vol. 68, n° 7 (2011) ; E/2017/66 ; Département des affaires économiques et sociales, *World Fertility Report 2013: Fertility at the Extremes* ; UNESCO, « Égalité des genres grâce à l'école : fournir un environnement pédagogique sûr et inclusif », consultable à l'adresse <https://gem-report-2017.unesco.org/fr/chapter/egalite-des-genres-grace-a-lecole-fournir-un-environnement-pedagogique-sur-et-inclusif/> ; OMS, « Santé mentale des adolescents », consultable à l'adresse <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/adolescent-mental-health>.

constaté qu'à la suite de faits de harcèlement verbal ou physique dont ils font l'objet, la probabilité d'actes d'automutilation était deux fois et demie plus élevée chez les jeunes LGBT que chez les jeunes hétérosexuels. Les jeunes LGBT sont aussi quatre fois plus susceptibles de faire une tentative de suicide que les jeunes hétérosexuels.

36. C'est aussi à l'adolescence que commencent parfois à se manifester les troubles de santé mentale, comme la dépression, l'anxiété (y compris les troubles post-traumatiques) et les comportements perturbateurs (comme les troubles déficitaires de l'attention/hyperactivité, les troubles de l'humeur, la toxicomanie, les comportements suicidaires et les comportements agressifs ou perturbateurs), qui affectent considérablement le développement et l'intégration socioéconomique de plus d'un milliard de jeunes. Souvent, la comorbidité de ces problèmes de santé mentale accentue leurs effets, tout comme les pressions sociétales et normes sociales au sens plus large du terme telles que l'idéalisation de l'image du corps et l'effet d'entraînement du groupe, avec notamment la consommation de substances psychoactives. Les troubles de l'alimentation demeurent également fréquents chez les jeunes. Près de 3,4 millions de jeunes dans le monde souffrent d'anorexie mentale, maladie qui présente le taux de mortalité le plus élevé parmi les troubles de santé mentale.

37. Nombreux sont les dangers et problèmes qui guettent les jeunes femmes sur le plan de la santé, en particulier pour tout ce qui touche à la sexualité, au mariage et à la procréation. Elles continuent de devoir faire face aux mutilations génitales, aux mariages d'enfants ou encore à l'exploitation et aux violences sexuelles. On estime que plus de 750 millions de femmes et de filles en vie ont été mariées avant leur dix-huitième anniversaire. Si les mutilations génitales féminines ont diminué de 24 % depuis l'an 2000, cette pratique reste courante. Selon des données tirées d'enquêtes représentatives menées dans 30 pays, plus d'une fille sur trois âgées de 15 à 19 ans a subi l'excision, contre près d'une sur deux autour de l'an 2000. Il apparaît également qu'environ 28 % de toutes les victimes de la traite détectées en 2014 étaient des enfants, les filles étant plus nombreuses que les garçons (avec une proportion de 20 % et 8 %, respectivement sur l'ensemble des victimes).

38. La bonne santé et le bien-être des jeunes sont étroitement liés à leur capacité de terminer leurs études et de saisir des possibilités d'emploi. Ainsi, l'accès aux services de santé en matière de sexualité et de procréation pourrait contribuer à retarder l'âge du premier enfant et, partant, donner aux jeunes femmes plus de chances de poursuivre leur scolarité et de trouver un travail décent. Le recours à des services de santé qui aident les jeunes à réduire leur consommation de substances nocives multiplie leurs chances d'obtenir un diplôme et de conserver leur emploi.

39. Des améliorations ont été apportées dans le domaine de l'éducation afin de favoriser le bien-être des jeunes ; des sujets tels que les modes de vie sains, les droits de la personne et le développement durable ont ainsi fait leur entrée dans les programmes scolaires. De ces derniers demeurent toutefois absentes certaines questions, telles que la santé en matière de sexualité et de procréation ainsi que la santé mentale.

40. L'égalité des sexes et l'autonomisation sont également deux thèmes que les matériels pédagogiques nationaux semblent souvent ignorer. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), de plus en plus de manuels scolaires abordent la problématique femme-hommes, mais les progrès en ce sens sont insuffisants. C'est en partie la raison pour laquelle les femmes, y compris les jeunes femmes, restent sous-représentées dans ces manuels et, lorsqu'elles sont prises en compte, se voient reléguées à des rôles traditionnels tels que les travaux ménagers et la garde des enfants. Il faut redoubler d'efforts pour veiller à ce que les

programmes scolaires, les manuels et les méthodes pédagogiques ne perpétuent pas des stéréotypes sexistes préjudiciables.

41. L'idée communément admise que les jeunes sont en bonne santé n'aide pas à répondre aux importantes préoccupations qui les concernent. Il est aujourd'hui amplement démontré que le fait d'avoir des comportements sains au cours de l'adolescence et de la jeunesse est essentiel pour prévenir les problèmes de santé à l'âge adulte. D'où la nécessité d'une stratégie globale consacrée à la santé des jeunes.

Initiatives prises par les États Membres

42. En plus d'être étroitement liés à leur épanouissement, la santé et le bien-être des jeunes constituent également une pierre angulaire du développement durable. Comme indiqué dans le Plan d'action de Kazan (2017), les jeunes sont particulièrement vulnérables aux risques de mauvais traitements, d'abus ou de négligence, d'atteintes à leur santé et à leur développement. On y trouve également des recommandations de stratégies et de pratiques à adopter pour créer les conditions nécessaires pour un sport sain et durable pour tous (domaine politique principal III.2). Dans son Plan d'action mondial 2018-2030 pour l'activité physique (Action 2.5), l'OMS recommande aux États Membres d'élaborer et de mettre en œuvre des lignes directrices stratégiques concernant les établissements d'enseignement et les structures de garde d'enfants pour faire en sorte que les enfants et les jeunes disposent d'un espace accessible et sûr où ils puissent pratiquer une activité physique et réduire le temps qu'ils passent assis, et veiller à ce qu'ils puissent s'y rendre et en revenir à pied ou à vélo en prévoyant des installations pour les bicyclettes à cet effet.

43. C'est dans cet esprit que quelques États Membres (l'Argentine, l'Australie, le Cambodge et le Népal) ont élaboré des programmes de sensibilisation et d'éducation axés sur l'ensemble des questions relatives à la santé et au bien-être des jeunes, telles que la santé en matière de sexualité et de procréation, la diversité, l'hygiène, la sécurité, la toxicomanie, les relations sans violence, la santé mentale et les faits d'intimidation et de harcèlement au travail. Le Mexique a lancé une vaste initiative fondée sur une approche de promotion de la santé par les pairs sur des sujets tels que l'égalité des sexes, les droits de la personne et les loisirs sains. Les centres jeunesse de Bahreïn décernent des récompenses artistiques ou théâtrales aux jeunes, notamment aux jeunes handicapés.

44. Certains États Membres (le Cambodge, le Ghana et Maurice) se sont également dotés de vastes programmes destinés aux adolescents et aux jeunes, entièrement consacrés à la santé et aux droits en matière de sexualité et de procréation. Le Costa Rica et le Maroc ont déployé des plans stratégiques nationaux de prévention du VIH et du sida qui font des jeunes l'un de leurs groupes cibles. L'Argentine a mis en place une plateforme visant à donner des conseils aux jeunes femmes en cas de grossesse non désirée.

45. Le Canada promeut la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation dans les pays en développement en veillant à ce que les femmes, y compris les jeunes femmes, aient accès à des soins de santé de qualité, à une contraception moderne et aux services d'éducation et de prévention sexuelles dont elles ont besoin pour rester maîtresses de leur corps et exercer leurs droits.

46. Ces dernières années, plusieurs États Membres (l'Argentine, l'Australie, le Maroc et le Pérou) ont commencé à s'intéresser de plus près à la santé mentale et ont mis sur pied des programmes visant à promouvoir la santé mentale des enfants, des adolescents et des jeunes. Cette évolution est d'autant plus importante lorsque l'on sait que la moitié des troubles de santé mentale dont souffrent les adultes se déclarent à l'âge de 14 ans, la plupart des cas n'étant ni détectés ni traités.

47. Certains États Membres misent également, pour favoriser le bien-être des jeunes, sur des disciplines telles que le sport, la musique et les arts. Plusieurs (l'Azerbaïdjan, Bahreïn, la Bosnie-Herzégovine, le Canada, le Costa Rica, le Liban, le Mexique, le Népal, le Pérou et la Turquie) encouragent ainsi les jeunes à pratiquer des activités sportives. En particulier, le Canada s'emploie, par diverses initiatives, à accroître la présence et le rôle moteur des femmes, y compris des jeunes femmes et des filles, dans le sport.

48. L'action menée par le Canada dans le domaine sportif vise aussi les groupes en situation de vulnérabilité, notamment les jeunes autochtones, les jeunes handicapés et les jeunes déscolarisés et sans emploi ni formation. Bahreïn a aménagé des centres dans des bâtiments respectueux de l'environnement pour offrir des programmes sportifs aux jeunes femmes et aux jeunes handicapés, et propose des espaces d'apprentissage et de loisirs destinés à accueillir les jeunes femmes en toute sécurité.

49. Le Mexique encourage les jeunes à être créatifs et à acquérir de saines pratiques de communication dans le cadre d'un projet musical et artistique.

50. Maurice a monté un projet de dialogue intergénérationnel au sein des familles, ouvert une ligne téléphonique d'écoute active permettant aux jeunes d'exprimer leurs préoccupations et mis en place un programme d'éducation à l'autonomie fonctionnelle spécialement consacré aux jeunes.

51. Le Ghana et le Pérou ont lancé des programmes visant à lutter contre la toxicomanie chez les jeunes. De même, Bahreïn mène en la matière un programme de prévention qui repose sur une approche de jeunes à jeunes. L'Italie met en œuvre un programme visant à prévenir l'usage de substances psychoactives, qui porte notamment sur la conduite en état d'ébriété et l'utilisation responsable d'Internet.

52. En collaboration avec l'OIT, l'Argentine gère une plateforme sur la santé et la sécurité au travail, entièrement dédiée aux adolescents et aux jeunes. El Salvador multiplie les programmes permettant aux jeunes anciennement affiliés à des gangs criminels de se détatouer.

Initiatives prises par les organismes des Nations Unies

53. Les efforts engagés par les organismes des Nations Unies pour améliorer la santé et le bien-être des jeunes s'appuient sur une stratégie menée sur plusieurs fronts. L'OMS participe à diverses initiatives en faveur de la santé des jeunes. C'est elle qui, en 2017, en collaboration avec le secrétariat du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), ONU-Femmes, l'UNESCO, le FNUAP, l'UNICEF et la Banque mondiale, a mis la dernière main aux directives relatives à la mise en œuvre au niveau national de l'Action mondiale accélérée en faveur de la santé des adolescents. Ces instruments aident les gouvernements dans les efforts qu'ils mènent à l'échelle nationale pour répondre aux besoins des adolescents en matière de santé. Les directives relatives à l'accélération des actions en faveur de la santé des adolescents dans la région de l'Asie du Sud-Est (2018-2022) permettent aux États de s'appuyer sur les plans nationaux existants en matière de santé des adolescents et d'adapter les éléments stratégiques de l'Action mondiale. Dans le droit fil de cette dernière, le Bureau régional de l'Afrique de l'OMS a lancé un programme phare en 2017 axé sur la santé des adolescents.

54. L'OMS apporte également son concours à la mise en œuvre des *Normes mondiales pour la qualité des services de santé destinés aux adolescents* et à l'exécution de programmes d'acquisition de compétences de base pour les adolescents dans un nombre croissant de pays. L'OMS collabore avec l'UNICEF, le FNUAP et ONU-Femmes (Programme mondial visant à accélérer la lutte contre le mariage d'enfants, initiative Family Planning 2020 et Fonds mondial de lutte contre le sida, la

tuberculose et le paludisme) pour consolider les politiques et programmes de santé en matière de sexualité et de procréation destinés aux adolescents, en insistant plus particulièrement sur les questions relatives aux mariages d'enfants, aux grossesses précoces et au VIH.

55. L'OMS œuvre également à la constitution d'un groupe de travail technique du partenariat H6 des Nations Unies sur la santé et le bien-être des adolescents, et continue d'héberger le Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant, qui est la plus grande alliance mondiale pour la santé et le bien-être des femmes, des enfants et des adolescents. L'Organisation panaméricaine de la santé a adopté un plan d'action en faveur de la santé des femmes, des enfants et des adolescents pour la période 2018-2030.

56. Le FNUAP accueille « Toutes les femmes, tous les enfants », un mouvement multipartite chargé de déployer la Stratégie mondiale en faveur de la santé des femmes, des enfants et des adolescents (2016-2030). Cette stratégie constitue une feuille de route pour mettre fin à tous les décès évitables de mères, de nouveau-nés et d'enfants, y compris mort-nés, d'ici à 2030, et améliorer globalement la santé et le bien-être des femmes, des enfants et des adolescents.

57. Au Népal, ONU-Femmes, l'UNESCO et le FNUAP se sont associés au programme baptisé « renforcement de la résilience », qui cherche à rendre les adolescentes et les jeunes femmes plus autonomes en leur proposant une éducation sexuelle complète et un environnement propice aux études. L'UNICEF a aidé la Chine et le Kazakhstan à mettre en œuvre des programmes nationaux d'intervention en matière de santé mentale ciblés sur les adolescents.

C. Lutte contre les inégalités et la marginalisation⁵

Aperçu général

58. Les jeunes se heurtent à d'importantes difficultés socioéconomiques et sont régulièrement écartés des processus de prise de décisions et d'élaboration des

⁵ Les informations que contient la présente section sont tirées des sources suivantes : Département des affaires économiques et sociales, *World Youth Report: Youth and the 2030 Agenda for Sustainable Development*, 2018; *ibid.*, *Report on the World Social Situation: Promoting Inclusion Through Social Protection* (2018) ; OIT, *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2017 : les voies possibles vers un meilleur avenir du travail* (Genève, 2017) ; OIT, *Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances 2018* ; OIT, « Issue brief N° 4 – Cluster 2: Bringing an end to pervasive global women's inequality in the workplace », consultable en anglais à l'adresse www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---cabinet/documents/publication/wcms_618166.pdf ; UNESCO, *Rendre des comptes en matière d'éducation : tenir nos engagements ; Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2017/2018* (Paris, 2017) ; UNESCO, document FS/2017/LIT/45 ; UNESCO, « Les femmes doivent être pleinement engagées dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels », consultable à l'adresse <https://fr.unesco.org/news/femmes-doivent-etre-pleinement-engagees-enseignement-formation-techniques-professionnels> ; Organisation de coopération et de développement économiques, « Preparing our youth for an inclusive and sustainable world » ; UNESCO, *Déchiffrer le code : l'éducation des filles et des femmes en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STEM)*, (Paris, 2017) ; Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, « HIV prevention among adolescent girls and young women », consultable en anglais à l'adresse www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/UNAIDS_HIV_prevention_among_adolescent_girls_and_young_women.pdf ; UNICEF, « 25 millions de mariages d'enfants évités au cours de la dernière décennie grâce à une accélération des progrès, selon de nouvelles estimations de l'UNICEF », consultable à l'adresse <https://www.unicef.org/fr/communiqués-de-presse/25-millions-de-mariages-denfants-évités-au-cours-de-la-dernière-décennie> ; UNICEF,

politiques qui les concernent. Pour certains d'entre eux, notamment les jeunes migrants ou ceux issus de groupes minoritaires, le niveau d'exclusion est très élevé. Lorsqu'un tel phénomène se produit souvent, il finit par éroder la cohésion sociale, car il influe sur la façon dont se construit le sentiment d'appartenance. Les politiques et les programmes mis en œuvre pour prévenir l'exclusion et y remédier doivent tenir pleinement compte des jeunes et intégrer toutes les facettes de leur identité et de leurs aspirations.

59. Il arrive ainsi que les jeunes femmes ne bénéficient pas des avantages du développement au même rythme que les jeunes hommes. Ces femmes représentent 75 % des jeunes déscolarisés et sans emploi ni formation. Dans les pays en développement, cette proportion atteint 80 %. Ces chiffres semblent indiquer que la participation des jeunes femmes au marché du travail est limitée par des obstacles institutionnels et par un partage inégal des tâches domestiques non rémunérées.

60. Les jeunes femmes sont également plus susceptibles que les hommes d'être absentes du marché du travail ou surreprésentées dans le secteur non structuré de l'économie, ce qui les expose davantage au risque de subir de multiples formes d'insécurité. La protection sociale des jeunes femmes, et notamment des jeunes mères, est essentielle pour améliorer les taux de réussite dans l'enseignement supérieur, l'accès à un emploi décent et les résultats en matière de santé.

61. À l'échelle mondiale, la parité des sexes dans l'enseignement primaire et secondaire progresse bien. Toutefois, la situation varie considérablement d'une région et d'un pays à l'autre. Dans plusieurs régions, les jeunes femmes sont plus susceptibles que les jeunes hommes de n'avoir pas accès à l'éducation, en particulier pour ce qui est du cycle supérieur de l'enseignement secondaire. À l'échelle mondiale, les probabilités d'alphabétisation chez les jeunes de 15 à 24 ans sont inférieures de 3 % chez les filles par rapport aux garçons.

62. La Déclaration d'Incheon met l'accent sur l'éducation de qualité et l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes et tous, notamment sur la nécessité de développer et de rendre plus équitable l'accès à un enseignement et à une formation techniques et professionnels de qualité, ainsi qu'à l'enseignement supérieur et à la recherche, en particulier pour les jeunes femmes qui ont moins tendance que les jeunes hommes à s'inscrire à ce type de programmes ou de les suivre jusqu'au bout. Souvent, les systèmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels avantagent les hommes, ce qui a une incidence non seulement sur les possibilités d'accès et de participation des jeunes femmes, mais aussi sur le type de programmes que les élèves choisissent de suivre. Ce déséquilibre contribue à perpétuer les inégalités entre les hommes et les femmes sur le marché du travail et dans la société en général.

63. Il n'est pas facile non plus pour les jeunes femmes de bénéficier d'une éducation de qualité favorisant leur autonomisation tout au long de la vie. Des programmes d'enseignement étroitement axés sur les rapports de force, les normes sociales et les

« Le mariage d'enfants », consultable à l'adresse <https://www.unicef.org/fr/protection/mariage-enfants> ; Département des affaires économiques et sociales, *Disability and Development Report: Realizing the Sustainable Development Goals by, for and with persons with disabilities*, 2018 ; E/C.19/2013/3 ; ONU, « Le droit des peuples autochtones à l'éducation », consultable en anglais à l'adresse www.un.org/en/events/indigenousday/pdf/Backgrounder_Indigenous_Day_Day_2016.pdf ; ONU, « Discriminatory pressures confronted by indigenous youth, traditional land rights of peoples, among issues highlighted as permanent forum continues session », consultable en anglais à l'adresse www.un.org/press/en/2016/hr5300.doc.htm Pacte pour les jeunes dans l'action humanitaire ; ONU-Femmes, « Faits et chiffres », consultable à l'adresse <http://www.unwomen.org/fr/what-we-do/humanitarian-action/facts-and-figures> ; A/72/761-S/2018/86.

droits sont essentiels pour veiller à ce qu'elles puissent terminer leurs études, trouver un emploi décent et renforcer leurs capacités d'apprentissage tout au long de la vie.

64. Dans certaines régions, la pénurie d'enseignantes, en particulier dans le cycle supérieur de l'enseignement secondaire et dans les filières liées aux sciences, à la technologie, à l'ingénierie et aux mathématiques, prive les filles et les jeunes femmes de modèles auquel elles pourraient s'identifier. À l'échelle mondiale, seuls 35 % des jeunes qui s'inscrivent dans ces filières au sortir de l'enseignement supérieur sont des femmes. Cette disparité femmes-hommes est d'autant plus alarmante que les emplois du futur, notamment ceux qui favoriseront le développement durable et la croissance inclusive, seront étroitement liés aux filières précitées.

65. Il existe également des disparités entre les jeunes hommes et les jeunes femmes dans les résultats obtenus en matière de santé. À l'échelle mondiale, les jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans sont les plus vulnérables au VIH, enregistrant des taux d'infection deux à trois fois plus élevés que les jeunes hommes, selon les régions.

66. En outre, malgré une baisse du nombre de cas de mariages d'enfants, cette pratique reste fréquente. Dans le monde, une jeune femme sur cinq se marie avant l'âge de 18 ans, et dans certaines régions, ce taux atteint une jeune femme sur trois. Ces mariages interrompent souvent leurs études, limitent leurs possibilités d'emploi, favorisent les grossesses précoces et augmentent le risque de violences conjugales et d'isolement social auquel elles sont exposées.

67. Les jeunes femmes, en particulier celles âgées de 18 à 29 ans, subissent diverses formes de violence, y compris le cyberharcèlement et l'intimidation en ligne.

68. Les jeunes handicapés sont l'un des groupes sociaux les plus marginalisés et les plus touchés par la pauvreté. Ils sont souvent victimes de profondes inégalités socio-économiques et n'arrivent pas à jouir pleinement de leurs droits fondamentaux, sur un pied d'égalité avec les autres groupes. Ils ont du mal à bénéficier de services d'éducation, d'emploi et de santé réellement accessibles. Cette situation contribue aux taux disproportionnellement élevés de pauvreté parmi les personnes handicapées, ainsi qu'à leur isolement, voire à leur maltraitance.

69. Les jeunes autochtones doivent faire face à de nombreuses difficultés liées aux retombées intergénérationnelles des politiques de colonisation et d'assimilation, ainsi qu'à la discrimination permanente dont ils sont victimes et au manque de reconnaissance de leur patrimoine et de leurs droits. Ainsi, ces jeunes ont rarement accès à une éducation culturellement appropriée dispensée dans leur langue. En outre, ils doivent souvent quitter leurs communautés traditionnelles et aller s'installer en milieu urbain pour trouver un emploi. Or la ville peut être pour eux source d'une discrimination accrue, ce qui peut avoir des effets dévastateurs et provoquer divers problèmes sanitaires et sociaux.

70. Bien que l'on manque de données ventilées par âge, les éléments dont on dispose semblent indiquer que les jeunes représentent une grande proportion des personnes déplacées par les conflits et les catastrophes dans le monde. Leur accès à l'éducation et aux moyens de subsistance étant limité, les jeunes ne sont souvent pas en mesure, dans des situations de crise humanitaire, de choisir une orientation claire pour leur avenir. Il existe, certes, des exemples édifiants de jeunes qui font preuve de résilience et arrivent à s'adapter dans de telles circonstances. Le plus souvent cependant, ces jeunes ne parviennent pas à devenir des adultes stables et à réaliser leur plein potentiel s'ils ne bénéficient pas d'un soutien psychologique, social et économique suffisant. En ce qui concerne les jeunes femmes, leur sécurité est également menacée par les violences sexuelles et sexistes et par la traite des êtres humains, qui touchent davantage les populations déplacées.

71. À l'échelle mondiale, au moins un jeune sur quatre est touché d'une manière ou d'une autre par la violence ou les conflits armés. Toutefois, le taux de participation des jeunes aux efforts menés sur le plan politique et à la définition des orientations susceptibles de favoriser la paix est au plus bas, et le rôle préventif des jeunes dans la consolidation et la pérennisation de la paix a souvent été sous-estimé et sous-exploité. Cette situation prive les jeunes de leurs moyens d'action et de leur capacité à susciter le changement.

72. Bien que des obstacles entravent souvent leur inclusion, les jeunes sont souvent très bien placés pour contribuer à bâtir des communautés où chacun et chacune peut saisir pacifiquement les occasions qui s'offrent et vivre dans la dignité. Les jeunes sont souvent dotés des compétences, des réseaux et du niveau de conscience nécessaires pour tendre la main à d'autres jeunes qui se trouvent dans des situations vulnérables et favoriser la compréhension mutuelle et, finalement, l'inclusion.

73. La jeunesse apparaît comme l'étape de la vie durant laquelle les normes sociales, le concept de soi et le sentiment d'efficacité personnelle prennent forme et où l'individu passe par diverses phases de transition au gré de décisions qui auront une incidence sur sa vie et celle de son entourage. Ces choix sont directement influencés par la qualité et la pertinence des connaissances, des aptitudes et des compétences qu'il possède à cet instant précis, ainsi que par les informations, les conseils, l'aide et les possibilités qui lui sont donnés.

74. Dans ce contexte, les politiques et initiatives visant à réduire et à éliminer les obstacles au développement et à l'autonomisation des jeunes doivent prendre en considération toute l'hétérogénéité de la jeunesse. Il est essentiel de disposer de données précises, actualisées et de qualité, ventilées par âge et par sexe, pour pouvoir élaborer des politiques et programmes de jeunesse fondés sur des données factuelles, à l'intention en particulier des jeunes qui sont marginalisés et vulnérables.

Initiatives prises par les États Membres

75. Les États Membres sont de plus en plus conscients des problèmes que rencontrent les jeunes femmes et ont entrepris de mettre en place diverses initiatives visant à réduire les inégalités qui les frappent. L'Argentine a ainsi lancé une initiative en faveur de la parité des sexes afin de repérer et corriger les inégalités causées par la conception sociale de la problématique femmes-hommes, y compris celles qui touchent les jeunes.

76. Le Canada a mis sur pied, à l'intention des jeunes, un vaste projet axé sur l'égalité de sexe et de genre afin de se faire une idée de la manière dont divers groupes de femmes, d'hommes et de personnes de genre variant perçoivent les politiques, programmes et initiatives. Dans le cadre de ce projet, une série de débats nationaux sur l'égalité de sexe et de genre a été organisée avec des jeunes originaires du Canada, et des jeunes hommes contribuent à la promotion de l'égalité de genre.

77. Maurice propose des activités théâtrales afin de sensibiliser les jeunes aux stéréotypes et aux attitudes qui entravent l'autonomisation des filles, des jeunes femmes et des femmes. Ce pays a également mis sur pied des ateliers de renforcement des capacités relatives à la problématique femmes-hommes, destinés à de jeunes ambassadeurs qu'ils cherchent à sensibiliser davantage aux concepts qui sous-tendent ces questions.

78. Le Ghana a élaboré un programme d'autonomisation des jeunes femmes, qui encourage ces dernières à participer au développement du pays et à jouer un rôle moteur en la matière.

79. Le Pérou a formulé des directives axées sur les filles et les jeunes femmes pour permettre aux étudiantes d'achever leur scolarité dans un environnement sûr, à l'abri de toutes violences. Israël inclut à présent l'égalité des sexes dans ses critères de développement professionnel et d'évaluation des enseignants.

80. L'Italie a récemment ouvert un centre accueillant des jeunes membres de la communauté LGBT, où ils peuvent bénéficier d'un soutien psychologique et juridique, soumettre des différends à des services de médiation, et participer à des activités et initiatives culturelles de prévention de la discrimination.

81. Le Canada vient de revoir à la hausse le financement des programmes favorisant le multiculturalisme et la lutte contre le racisme, et investit dans la recherche pour pouvoir offrir à la communauté afro-canadienne des services de santé mentale tenant mieux compte de sa culture.

82. Le Mexique a mis sur pied un programme destiné aux jeunes en situation de vulnérabilité, qui met l'accent sur la reconstruction du tissu social et la promotion d'une citoyenneté responsable.

Initiatives prises par les organismes des Nations Unies

83. Plusieurs organismes des Nations Unies contribuent à la prise en compte systématique de la problématique femmes-hommes dans les activités menées en faveur de l'épanouissement de la jeunesse. ONU-Femmes a créé une plateforme de sensibilisation consacrée à la jeunesse lors des sessions de 2017 et de 2018 de la Commission de la condition de la femme. La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et l'Agence italienne de coopération au service du développement mènent conjointement un projet de terrain sur la période 2018-2020 visant à favoriser l'autonomisation des réfugiées syriennes en Égypte, en Jordanie et au Liban. L'UNICEF a aidé le Gouvernement zambien à mettre en place des centres de développement de carrière et des programmes de stage destinés aux filles inscrites dans des établissements d'enseignement secondaire.

84. De nombreux organismes des Nations Unies s'attachent à mener à bien diverses initiatives axées sur les jeunes marginalisés par les conflits, la violence et la criminalité. Ils se sont associés avec l'Union européenne pour mettre en œuvre l'Initiative Spotlight, qui vise à éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles. En février 2019, l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies et la Agencia extremeña de cooperación internacional para el desarrollo ont inauguré la troisième édition de l'initiative pédagogique Young Peacebuilders dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Le Forum de la jeunesse de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) s'est tenu en mars 2019, réunissant des décideurs et des jeunes venus de 26 pays.

85. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a élaboré le rapport mondial intitulé « Frontlines » en collaboration avec le Centre d'Oslo pour la gouvernance et avec l'appui du Gouvernement norvégien. On y trouve une synthèse des données recueillies, une description des actions menées par les jeunes, une analyse de la documentation publiée en la matière au plan mondial, ainsi qu'une enquête mondiale sur les jeunes et les activités visant à prévenir et combattre l'extrémisme violent. Ce rapport doit permettre aux praticiens de mieux comprendre les aspirations et les perceptions des jeunes, et d'améliorer les programmes y afférents.

86. Plusieurs organismes des Nations Unies s'efforcent de rendre autonomes les jeunes marginalisés à la suite de déplacements forcés. L'initiative baptisée « Secondary and Youth Education Programme (2019-2023) » mise sur pied par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) vise à intégrer les

réfugiés dans les systèmes nationaux d'enseignement secondaire. Depuis 2017, l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies propose des ateliers PEACEapp au Maroc, en Espagne et en Tunisie, qui rassemblent des jeunes de la région et des jeunes migrants dans le but de les aider à mieux maîtriser les outils numériques et de favoriser la compréhension interculturelle. Le programme des Volontaires des Nations Unies et le HCR, en collaboration avec le Gouvernement allemand, s'occupent d'un projet qui cherche à mobiliser des réfugiés volontaires pour promouvoir la sécurité et la protection.

87. Divers organismes des Nations Unies continuent par ailleurs de mener des activités axées sur l'autonomisation de jeunes marginalisés en raison de leur handicap. L'UNICEF a aidé le Kirghizistan à mettre au point du matériel pédagogique sur l'hygiène menstruelle adapté aux personnes handicapées. En novembre 2018, en Égypte, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) a facilité la tenue d'une consultation nationale sur les violences faites aux femmes et filles handicapées. Le Programme de gestion des aptitudes à l'intention des jeunes cadres handicapés mené conjointement par le PNUD et le Programme des Volontaires des Nations Unies, en collaboration avec le Gouvernement allemand, a supervisé le déploiement de deux Volontaires des Nations Unies. Enfin, le Département des affaires économiques et sociales et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL) coopèrent dans le cadre d'un projet de renforcement des capacités avec les Gouvernements argentin, équatorien et péruvien, afin de mettre en place des initiatives visant à aider les jeunes handicapés à être plus présents dans le secteur de l'enseignement et sur le marché du travail.

III. Initiatives en faveur de l'épanouissement des jeunes prises par les organismes des Nations Unies aux niveaux national, régional et international

A. Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse

88. La Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse⁶ adoptée en 2018 aspire à un monde dans lequel les jeunes jouiront de leurs droits et auront les moyens de développer pleinement leur potentiel, et qui reconnaîtra leurs capacités d'action et de réaction à l'adversité, ainsi que leur qualité d'agents du changement. L'ONU ambitionne, grâce à cette Stratégie, de devenir un modèle de gestion, un pionnier de la connaissance et de l'innovation, un catalyseur d'investissements et de solutions et un exemple de responsabilisation afin de renforcer sa capacité à répondre aux attentes des jeunes. La Stratégie appelle également l'ONU à redoubler d'efforts dans cinq domaines d'action prioritaires, à savoir : l'engagement, la participation et la sensibilisation ; l'éducation et la santé ; l'émancipation économique et le travail décent ; les jeunes et les droits de l'homme ; et la consolidation de la paix et le renforcement de la résilience. Dirigé par l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, le Comité directeur de haut niveau pour la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse a tenu sa première réunion le 27 février 2019, à l'issue de laquelle il est convenu de créer un groupe de travail conjoint pour sa mise en œuvre.

B. Forum de la jeunesse du Conseil économique et social

89. Le Forum de la jeunesse du Conseil économique et social, qui constitue le plus grand rassemblement mondial annuel de jeunes à l'ONU, offre aux responsables de

⁶ Voir <https://www.un.org/youthenvoy/fr/jeunesse-lonu/>.

mouvements de jeunesse l'occasion de prendre part à des débats politiques avec les États Membres. Il part du principe que la reconnaissance du rôle des jeunes est essentielle à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. La huitième édition du Forum, placée sous le thème « Des jeunes autonomisés, intégrés et égaux », s'est déroulée les 8 et 9 avril 2019 et a été consacrée à la réalisation des objectifs de développement durable n^{os} 4 (éducation de qualité), 8 (travail décent et croissance économique), 10 (réduction des inégalités), 13 (action climatique) et 16 (paix, justice et institutions fortes). Les conclusions du Forum contribueront à d'autres mécanismes des Nations Unies, notamment le Forum politique de haut niveau sur le développement durable et le Sommet sur les objectifs de développement durable de 2019.

C. Réseau interinstitutions pour l'épanouissement des jeunes, World Youth Report (Rapport mondial sur la jeunesse) et Journée internationale de la jeunesse

90. Le Réseau interinstitutions pour l'épanouissement des jeunes facilite la coopération des organismes des Nations Unies dont les efforts portent sur ces questions. Il vise à recenser les priorités communes, à mettre en commun les bonnes pratiques et à faire en sorte qu'une coordination efficace soit assurée. L'UNESCO, qui a pris la succession du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) à la coprésidente tournante qu'il exerçait avec le Département des affaires économiques et sociales, coprésident permanent, a accueilli la réunion annuelle du Réseau à son siège à Paris en 2019. Cette réunion a été l'occasion de mesurer les progrès accomplis et de dégager de nouvelles possibilités de coopération interinstitutions en faveur de l'épanouissement des jeunes. Afin de mobiliser les jeunes, le Réseau a décidé d'adjoindre un troisième membre à la coprésidence – un groupe de la jeunesse –, qui représentera les organisations de jeunes avec lesquels il travaille.

91. Le *World Youth Report 2018* (Rapport mondial 2018 sur la jeunesse) établi par le Département des affaires économiques et sociales, qui fait office de centre de coordination pour les questions relatives à la jeunesse dans l'ensemble du système des Nations Unies, passe en revue les fonctions complémentaires du nouveau programme et des activités menées actuellement pour favoriser l'épanouissement des jeunes. Le rapport donne un aperçu du rôle que les jeunes peuvent jouer pour œuvrer au développement durable dans le contexte du Programme 2030 et des mécanismes connexes, en particulier le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement et le Programme d'action mondial pour la jeunesse. L'annexe statistique du *World Youth Report 2018* dresse la liste des données disponibles aux niveaux régional et mondial compilées à partir des informations relatives aux indicateurs des objectifs du développement durable se rapportant à la jeunesse, ainsi qu'aux indicateurs du Programme d'action mondial pour la jeunesse. Sur les 232 indicateurs du Programme d'action mondial, 90 ont trait à la jeunesse, et aucune donnée n'est disponible aux niveaux régional et mondial pour 48 d'entre eux⁷. D'après le rapport, pour pallier le manque de données disponibles et remédier à leur répartition intra- et interétatique inégale, il conviendra de renforcer les capacités en la matière, de procéder à des investissements considérables et d'adopter des méthodes novatrices, en particulier dans les pays les moins avancés.

⁷ Département des affaires économiques et sociales, *World Youth Report: Youth and the 2030 Agenda for Sustainable Development*, 2018.

92. En 2018, la Journée internationale de la jeunesse, qui avait pour thème « Des espaces sûrs pour les jeunes », a été célébrée sous les auspices du Département des affaires économiques et sociales et d'ONU-Habitat ; elle a été marquée par une série d'événements à Nairobi.

93. En 2019, la Journée internationale de la jeunesse sera centrée sur la « Transformation de l'éducation », en signe d'appui de la réalisation de l'objectif de développement durable n° 4, et mettre ainsi l'accent sur l'importance d'assurer une éducation inclusive, appropriée et équitable. Elle sera célébrée sous les auspices du Département des affaires économiques et sociales et de l'UNESCO, et les manifestations organisées à cette occasion seront diffusées en ligne pour permettre à un vaste public de les suivre.

D. Conférence mondiale des Ministres de la jeunesse 2019 et Forum des jeunes Lisboa+21

94. En juin 2019, à Lisbonne, le Portugal a organisé la Conférence mondiale des ministres de la jeunesse 2019 et le Forum des jeunes Lisboa+21 en collaboration avec le Conseil national de la jeunesse du Portugal. La Conférence bénéficiait de l'appui du Département des affaires économiques et sociales, de l'OIT, du FNUAP, de l'UNICEF, du Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la jeunesse et de l'UNESCO. Elle a abouti à l'adoption d'une nouvelle Déclaration de Lisbonne+21 sur les politiques et programmes en faveur de la jeunesse dans le cadre du Programme 2030.

E. Initiatives supplémentaires prises par les organismes des Nations Unies dans le domaine de la jeunesse

95. Les organismes des Nations Unies continuent d'intégrer dans l'action qu'ils mènent en faveur de l'épanouissement de la jeunesse un certain nombre de données et observations concrètes. Le Département des affaires économiques et sociales s'appuie sur l'annexe statistique du *World Youth Report 2019* pour élaborer le rapport de 2020, qui comprendra des données désagrégées par pays. Dans le cadre du programme Action mondiale accélérée en faveur de la santé des adolescents, l'OMS, en collaboration avec le secrétariat d'ONUSIDA, ONU-Femmes, l'UNESCO, le FNUAP, l'UNICEF et la Banque mondiale, aide les gouvernements à mettre en place des politiques sanitaires adaptées aux jeunes et fondées sur des données factuelles. L'UNICEF et Gucci gèrent une plateforme de collecte de fonds dont le but est de générer des données qui puissent étayer des mesures visant à remédier aux problèmes que vivent les adolescents. En 2018, la CESAP a distribué 10 000 questionnaires à des jeunes vivant au Cambodge, en Inde, au Kirghizistan, au Pakistan et à Sri Lanka pour recueillir des données à leur sujet. Cette enquête a livré des informations précieuses, récoltées directement auprès de jeunes, concernant leurs préoccupations et espoirs à propos de questions pressantes ayant une incidence sur leur intégration sociale, économique et civique.

96. Soucieux de continuer à renforcer les capacités techniques des décideurs et des praticiens qui œuvrent à l'épanouissement des jeunes, les organismes des Nations Unies élaborent des directives et des outils à leur intention. L'UNESCO, en collaboration avec ONUSIDA, le FNUAP, UNICEF, l'OMS et ONU-Femmes, a contribué à la révision de 2018 de la publication *Principes directeurs internationaux sur l'éducation sexuelle*. En 2018, la CNUCED s'est associée au secrétariat du Commonwealth pour publier un rapport sur l'entrepreneuriat des jeunes. En 2019,

l'ONU et l'UNESCO ont collaboré à l'établissement de directives visant à consolider l'état de droit par l'éducation.

97. En 2018, avec le concours du Gouvernement italien, le Département des affaires économiques et sociales a lancé un projet visant à renforcer les capacités des gouvernements et des organisations de la société civile dirigées par des jeunes à formuler, mettre en œuvre et évaluer des politiques nationales et des plans d'action pour la jeunesse destinés à promouvoir la prévention des conflits et la consolidation et la pérennisation de la paix dans le cadre du Programme 2030 et du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. Ce projet est déployé dans trois pays, à savoir le Liban, le Libéria et le Kenya.

98. Le Département des affaires économiques et sociales s'est également attelé à un projet intitulé « Mesures gouvernementales se fondant sur des données factuelles en faveur de l'épanouissement des jeunes en Afrique ». Étala sur la période 2016-2019, ce projet vise à renforcer les capacités des gouvernements et de la société civile, y compris les mouvements de jeunesse et les organisations dirigées par des jeunes, à élaborer des politiques et des programmes de suivi et d'évaluation fondés sur des données factuelles afin de répondre aux préoccupations que le Conseil de sécurité a soulevées dans sa résolution 2250 (2015) sur les jeunes et la paix et la sécurité. Des ateliers de renforcement des capacités ont été mis sur pied au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Togo pour appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 16 ; ils ont été suivis par des membres d'organisations de la société civile dirigées par des jeunes, ainsi que par des hauts fonctionnaires et des représentants d'organismes des Nations Unies, y compris des représentants des coordonnateurs résidents. Les jeunes participants à ces ateliers se sont ensuite constitués en réseaux nationaux œuvrant à la promotion de la paix et de la sécurité ainsi qu'à la réalisation des objectifs de développement durable.

99. Les organismes des Nations Unies continuent de mener des recherches et de publier des rapports sur un large éventail de questions qui concernent les jeunes. Le PNUD, l'UNICEF, ONU-Femmes et l'OMS ont contribué au Global Challenges Research Fund de l'initiative britannique Research and Innovation Council dans le but d'accélérer les progrès réalisés en matière d'épanouissement de la jeunesse africaine à de nombreux niveaux. L'étude intitulée « Les absents de la paix : étude indépendante sur les jeunes et la paix et la sécurité » (A/72/761-S/2018/86) a été publiée en 2018 sous la supervision du FNUAP et du Bureau d'appui à la consolidation de la paix.

100. Le programme des délégués de la jeunesse du Département des affaires économiques et sociales demeure un moyen efficace pour les jeunes de participer aux mécanismes de l'ONU en se joignant à leurs délégations nationales lors des réunions intergouvernementales. Plus de 60 délégués de la jeunesse venus de plus de 35 États Membres ont participé à la soixante-treizième session de l'Assemblée générale en 2018 ; en 2017, ils étaient un peu plus de 55 délégués venus de plus de 30 pays, à avoir pris part à sa soixante-douzième session.

101. Le PNUD a imaginé le projet YouthConnekt Africa, en partenariat avec le Rwanda, afin de trouver des solutions aux problèmes que connaissent les pays du Sud et d'appuyer la mise en œuvre des initiatives Sud-Sud visant à autonomiser les jeunes. Le projet a été mis en place dans 12 pays (Cabo Verde, le Cameroun, la Gambie, le Ghana, le Libéria, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, la République du Congo, le Rwanda, la Sierra Leone, la Zambie et le Zimbabwe). Le Conseil exécutif de l'Union africaine a officiellement souscrit à ce projet qui offre une plateforme continentale permettant de coordonner les initiatives axées sur l'autonomisation des jeunes.

102. Avec l'appui de l'Italie, le PNUD a lancé la nouvelle initiative mondiale intitulée « 16x16 » afin de faire reconnaître, mettre en valeur et appuyer le rôle positif que 16 organisations, mouvements et réseaux de jeunesse jouent dans toutes les régions du monde pour tendre à la réalisation de l'objectif de développement durable n° 16, en s'attachant à faire en sorte que les jeunes puissent réellement participer à la mise en œuvre de cet objectif, son suivi et ses mécanismes de responsabilisation aux niveaux national, régional et mondial. Des consultations mondiales ont eu lieu dans le cadre de cette initiative, à la suite de quoi un document intitulé « Rome Youth Call-to-Action » a été présenté à la conférence préparatoire consacrée à l'objectif de développement durable n° 16 tenue en prévision du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2019.

IV. Conclusions et recommandations

103. Le présent rapport met en lumière les progrès accomplis par les jeunes dans la réalisation de leur plein potentiel et leur participation au développement de leur pays, ainsi que les obstacles qu'ils continuent de rencontrer à cet égard. Il aboutit à la conclusion qu'il est essentiel de les inclure véritablement dans le processus politique, civique, social et économique pour atteindre les objectifs de développement durable. En outre, l'inclusion des jeunes contribue à la mise en place de systèmes, d'institutions et de pratiques qui atténuent les risques de voir de nombreux groupes sociaux se marginaliser ou perdre, à terme, leurs moyens d'action.

104. Le présent rapport traite de trois questions qui sont au cœur de l'épanouissement et de la participation des jeunes : l'emploi et l'entrepreneuriat ; la santé et le bien-être ; la lutte contre les inégalités et la marginalisation. Il souligne également la nécessité de disposer de données et d'éléments factuels. Les informations et l'analyse présentées dans les pages qui précèdent amènent à soumettre à l'examen des États Membres les recommandations ci-après :

a) Intensifier les efforts visant à réagir aux taux élevés de chômage et de sous-emploi des jeunes, en s'attachant à stimuler les synergies entre le secteur de l'éducation et le marché de l'emploi dans le cadre de stages professionnels de qualité et de programmes flexibles d'enseignement et de formation techniques et professionnels, et à mieux préparer les jeunes aux emplois de l'économie verte. En outre, il faudrait veiller à faciliter la transition des jeunes du secteur informel au secteur formel, à soutenir davantage les jeunes entrepreneurs et à améliorer la collecte de données pour déterminer les besoins actuels et futurs du marché du travail ;

b) Donner accès à des services de santé sûrs, efficaces, durables, non discriminatoires et adaptés, en dispensant notamment des traitements et conseils destinés aux personnes atteintes de troubles de santé mentale, et améliorer l'éducation et les connaissances sanitaires en vue d'obtenir de meilleurs résultats pour les jeunes tout au long de leur vie ;

c) Faire en sorte qu'aucun jeune ne soit laissé pour compte en élaborant et en mettant en œuvre des politiques et programmes qui tiennent compte des perspectives de tous les jeunes, y compris ceux issus de groupes marginalisés, et en s'assurant qu'ils bénéficient d'une égalité de chances en termes de contribution au développement durable ;

d) Renforcer les politiques et programmes pour la jeunesse fondés sur des données factuelles en aidant à la production, à la collecte et à l'utilisation de données ventilées par âge, sexe et handicap.